

1^{er} avril / 2019

Karl Olive

Maire de Poissy

Vice-président du Conseil départemental des Yvelines

2^e Vice-président de la communauté urbaine Grand Paris Seine & Oise



Effondrement d'une partie du mur de la Maison Centrale : L'AVENUE DES URSULINES ROUVERTE DANS LES DEUX SENS CE MARDI 2 AVRIL

L'avenue des Ursulines rouvrira à la circulation dans les deux sens ce mardi 2 avril à partir de 7h du matin.

Fermée depuis le jeudi 28 mars suite à l'effondrement d'une partie du mur d'enceinte de la Maison Centrale de Poissy, l'avenue des Ursulines avait bénéficié d'une réouverture partielle aux piétons vendredi 29 mars en soirée, sur le trottoir opposé à la prison. Après passage des premiers experts ce lundi 1^{er} avril sur le site endommagé, la municipalité annonce la réouverture aux véhicules, dans les deux sens, à partir de demain matin, mardi 2 avril, dès 7h du matin. La voirie sera aménagée pour permettre le passage des voitures dans les deux sens tout en conservant un périmètre autour du mur effondré.

L'avenue des Ursulines restera par contre interdite aux véhicules de plus de 3,5 tonnes, transports de personnes y compris. Une validation des experts est attendue avant de permettre leur passage.

Le maire Karl Olive demande un contrôle complet de l'état des murs de l'enceinte

Plus largement, compte tenu dans l'ampleur des dégâts sur le mur de la prison et de leurs conséquences sur le quotidien des Pisciacais (circulation, sécurité...), le maire Karl Olive demande qu'un contrôle de l'état de l'ensemble des murs d'enceinte de la Maison Centrale soit diligenté dans les meilleurs délais afin de prévenir de nouveaux incidents.

« L'Etat doit prendre ses responsabilités dans ce dossier. Depuis des mois nous alertons sur la vétusté de la Maison Centrale et la nécessité de la déplacer ailleurs dans Poissy, rappelle le maire. L'effondrement d'une partie du mur, qui faisait l'objet de travaux de renforcement, ne fait malheureusement que confirmer l'état de délabrement avancé de l'établissement pénitentiaire », souligne l'élu qui renouvelle son invitation à la Ministre de la Justice. **« Au regard de la situation, il nous semble normal et évident que Madame la Garde des Sceaux Nicole Belloubet doit venir constater elle-même, sur place, l'état de vétusté de la Maison Centrale de Poissy, pour pouvoir prendre les décisions qui s'imposent ».**